

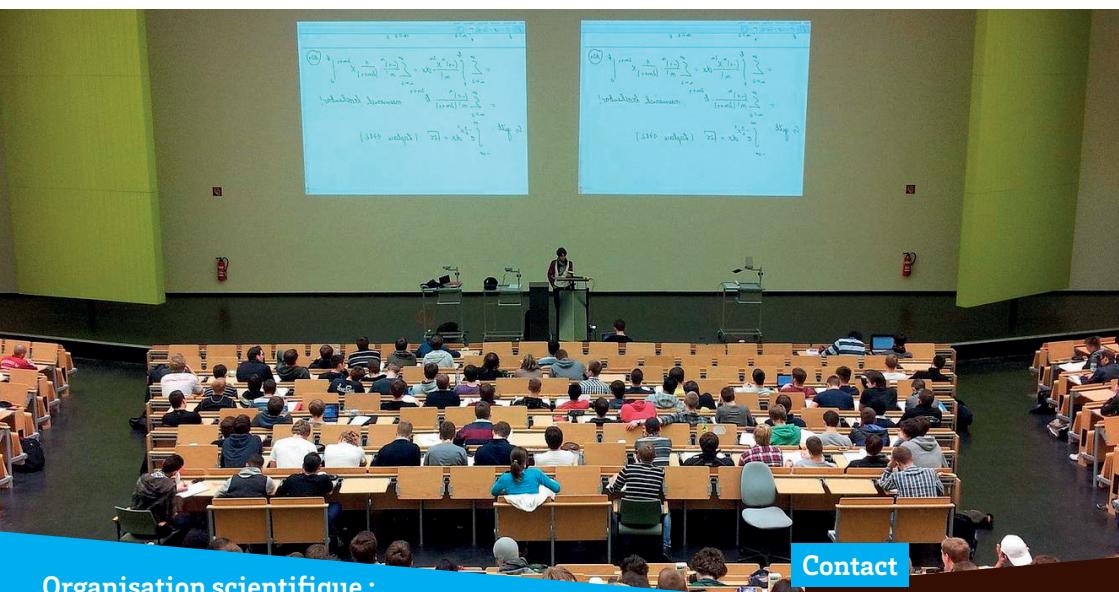
Universités et universitaires face aux pressions contemporaines : quelle éthique de l'engagement pour l'enseignement et la recherche ?

Jeudi 23 octobre 2025 - 8h30 à 18h

Entrée libre

Amphithéâtre Duguit - Pôle Juridique et Judiciaire (PJJ)

35 place Pey Berland, 33000 Bordeaux - Université de Bordeaux



Organisation scientifique :

Marie Padilla, Maîtresse de conférences en droit public,
CERCCLÉ, université de Bordeaux

Marion Paoletti, Professeure de science politique,
IRM, université de Bordeaux

Marion Tissier-Raffin, Maîtresse de conférences en droit public,
CRDEI, université de Bordeaux

Contact

florence.quere@u-bordeaux.fr

08h15 **Accueil du public**

08h30 **Mots d'ouverture**

Fondation Anthony Mainguené.

Alain Pariente, professeur en droit public, ILD, directeur-adjoint Département Droit et Transformations Sociales, université de Bordeaux

Marie Padilla, maîtresse de conférences en droit public, CERCCLE, université de Bordeaux

Marion Paoletti, professeure de sciences politique, IRM, université de Bordeaux

Marion Tissier-Raffin, maîtresse de conférences en droit public, CRDEI, université de Bordeaux

09h00 **Introduction**

Camille Fernandes, *La liberté académique de A à Z*, maîtresse de conférences en droit public, CRJFC, Université de Franche-Comté (En visio)

PARTIE 1 : CHERCHEURS ET CHERCHEUSES DANS LA CITÉ : QUELS POINTS DE REPÈRES ÉTHIQUES ?

09h15 **1- Les libertés académiques : un droit menacé ?**

Présidence de **Julien Monnet**, doctorant CERCCLE, Université de Bordeaux

« Chercheur.es face à leur recherche : quelle responsabilité ? »

Agathe Chirose, docteure en droit public, Centre Michel de l'Hospital, Université Clermont Auvergne

« Qui a peur des libertés académiques ? Les principales menaces en France »

Delphine Dulong, professeure de science politique, CESSP, Paris I

Pause-café

10h30 **2- Engagement et prise de position : à quelles conditions ?**

Présidence de **Nickolas Achat**, doctorant CRDEI, université de Bordeaux

« La toxicologie des pesticides : une recherche engagée par essence »

Laurence Huc, directrice de recherche INRAE, LISIS, IRSET-INSERM, Rennes

« S'engager par la recherche ? Lutttes pour la définition de la « bonne » manière de faire de la recherche « en féministe » : le cas de la revue Nouvelles questions Féministes »

Celia Enache, doctorante, CED, Sciences Po Bordeaux

11h30 **3- La neutralité axiologique réinterrogée**

Présidence de **Paul Guénant**, doctorant IRM, université de Bordeaux

« Neutralité axiologique et analyse critique du droit »

Isabelle Boucobza, professeure de droit public, CREDOF, CTAD-UMR, Université Paris Nanterre

« L'engagement en sciences sociales et sa mise en cause : comment répondre ? »

Eric Macé, professeur de sociologie, CED, université de Bordeaux

Pause déjeuner

PARTIE 2 : L'UNIVERSITÉ COMME ORGANISATION : UN CONTRE-POUVOIR DÉMOCRATIQUE ?

13h30

1- Les politiques d'accueil des chercheuses et chercheurs étrangers

Présidence de **Marion Tissier-Raffin**, maîtresse de conférences

en droit publique, CRDEI, université de Bordeaux

« L'engagement de l'Université de Bordeaux : l'accueil des chercheurs en danger »

Jennifer Bordes, ingénieure projet carrières internationales, université de Bordeaux

14h00

2- Les politiques de transitions des universités

Présidence de **Marion Paoletti**, professeure de sciences politique, IRM, université de Bordeaux

« Le rôle du référent déontologue au sein de l'université »

Aurélié Bergeaud-Wetterwald, professeure de droit privé et sciences criminelles, ISCJ, université de Bordeaux

« Enseigner sans discriminer »

Christine Larrazet, maîtresse de conférences en civilisation américaine, CED, université de Bordeaux

« Est-on légitime à enseigner les transitions ? »

Aurélié Bugeau, professeure en informatique, LaBRI et

Marie Lamarche, professeure de droit privé et sciences criminelles, CERFAPS, université de Bordeaux

Pause-café

15h15

3- Engagement et prise de position des instances universitaires : à quelles conditions ?

Présidence de **Anna Neymar**, maîtresse de conférences en droit public, centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux

« Les universités, un contre-pouvoir démocratique ? »

Marie Padilla, maîtresse de conférences en droit public, CERCCLE, université de Bordeaux

« Quelle position de l'Université de Bordeaux ? »

Xavier Prévost, professeur d'histoire du droit, chargé de mission coordination de la stratégie interdisciplinaire, université de Bordeaux

16h00

Mots de conclusion

Camille Fernandes, maîtresse de conférences, Université de Franche-Comté (En visio)

VENIR AU PÔLE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Arrêt **Hôtel de Ville**, Tram A et B

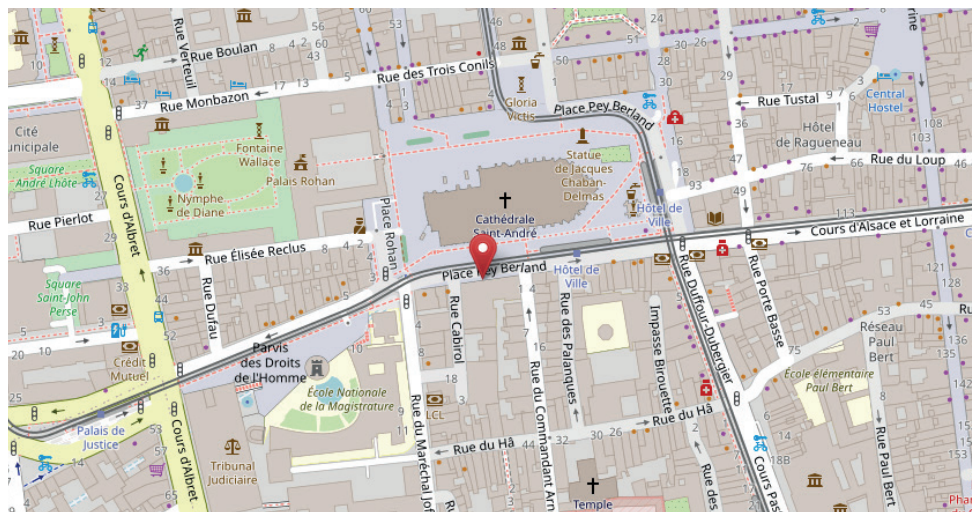
› Depuis la gare Bordeaux Saint-Jean - 20 min environ

Prendre le tram **C** (direction "Gare de Blanquefort" ou "Parc des expositions de Bordeaux") ou le tram **D** (direction "Eysines Cantinolle") jusqu'à l'arrêt "Porte de Bourgogne" puis le tram **A** (direction "Le Haillan Rostand") et descendre à l'arrêt "Hôtel de ville"

› Depuis le campus de Talence – 20 min environ

Prendre le tram **B** (direction "*Berges de la Garonne*" ou "*Claveau*") et descendre à l'arrêt "*Hôtel de ville*".

Infos complémentaires sur le site de la TBM : www.infotbm.com



Département de recherche

DETS | Droit et transformations sociales

Unité de recherche

CERCCLE | Centre d'études et de recherches comparatives sur les constitutions, les libertés et l'État

**CRDEI | Centre de Recherche et
de Documentation Européennes
et Internationales**

Institut de recherche ^{IRM} Université
Montesquieu de BORDEAUX

+ d'infos



<https://crdei.u-bordeaux.fr/>



@crdei 33